



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU DELTA DE LA RIVIÈRE NISUTLIN



Réserve nationale de faune du delta de la rivière Nisutlin

Pourquoi la réserve du delta de la rivière Nisutlin est-elle si particulière ?

Écosystème complexe et délicat, la Réserve nationale de faune (RNF) du delta de la rivière Nisutlin est l'une des plus importantes aires de rassemblement de sauvagines migratrices du sud du Yukon. Ses immenses vasières et habitats aquatiques en eaux peu profondes attirent un nombre impressionnant de **cygnes trompettes** et **siffleurs**, d'oies, de canards barboteurs et plongeurs ainsi qu'une variété d'oiseaux de rivage qui empruntent la voie migratoire du Pacifique en allant vers le sud.

Couvrant un immense territoire de 5 480 hectares, la RNF du delta de la rivière Nisutlin :

- comprend le plus vaste delta intérieur d'eau douce du Yukon;
- est désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada et pour l'ensemble de l'Amérique du Nord;
- est fréquentée par plus de 10 espèces en péril, dont le **faucou pèlerin**, l'**engoulevent d'Amérique**, le **moucherolle à côtés olive**, et le **vespertilion brun**;

- offre d'importants habitats d'alevinage pour le **saumon du Pacifique** dans la rivière Nisutlin et ses affluents;
- est un excellent habitat pour l'**original**, et tout particulièrement pour les femelles et leurs veaux à la fin de l'hiver et au début du printemps;
- revêt une grande importance pour les Tlingits de Teslin et est une source importante de nourriture traditionnelle.

Créée en 1995 en vertu de dispositions de l'entente finale sur les revendications territoriales avec le conseil des Tlingits de Teslin, la RNF est un exemple d'une vision commune de la conservation avec les Premières Nations.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada ?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création de RNF vise à protéger

les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leur habitat. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM et couvre près de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve du delta de la rivière Nisutlin ?

La RNF du delta de la rivière Nisutlin n'est pas une zone d'accès restreint, mais on n'y trouve ni route, ni installation à l'intention des visiteurs. Cependant, certaines activités y sont autorisées, dont le camping, la natation, les pique-niques et l'observation de la faune. On peut aussi y pratiquer d'autres activités, comme la chasse et la pêche, toutefois sujettes à certaines restrictions. Pour protéger les espèces sauvages contre toute perturbation, les VTT, motomarines, hydroglisseurs et aéroglisseurs y sont interdits. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités autorisées, communiquez avec le Service canadien de la faune.



Les cygnes

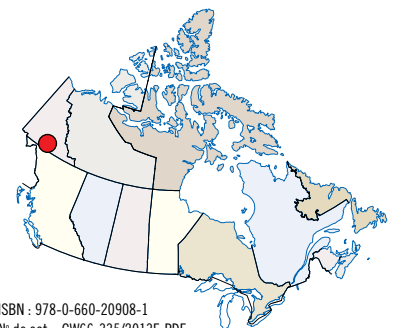


L'original

Avec qui puis-je communiquer ?

Environnement Canada –
région du Pacifique et du Yukon
Service canadien de la faune
91780 Alaska Highway
Whitehorse (Yukon) Y1A 5X7
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve du delta de la rivière Nisutlin ?



ISBN : 978-0-660-20908-1
N° de cat. : CW66-335/2013F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.
Photos : © Environnement Canada sauf des photos aériennes © Jim Hawkings © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

